

BP 8 – 60 Place Déesse Hygie 38410 URIAGE

En saison accueil: lundi de 7h00 à 16h00

Du mardi au vendredi de 8h00 à 16h00

Samedi de 8h00 à 13h00

Hors saison accueil : du lundi au vendredi 9h00 à 16h00

Mail thermes@uriage.com

Tél : 04 76 89 10 17 et Site internet : centre-thermal.uriage.com

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

C.P..... Ville.....

Date de naissance.../.../.....

Tél :

Mail :@.....

OFFRE DE BIENVENUE ! Si vous commencez votre cure le 24 Février, de nombreux cadeaux vous attendent.

Joindre **OBLIGATOIREMENT** un chèque de **30 € d'arrhes de garantie** à l'ordre de ETU (y compris les CMU et 100%).

Une fois la cure effectuée, ces arrhes vous seront déduites de votre facture.

RHUMATOLOGIE :

du 24 Février au 12 Décembre soins de 7h à 13h30

DATES de DEBUT

24 Février

16 Mars

6 Avril

27 Avril

18 Mai

8 Juin

29 juin

20 Juillet

10 Août

OBLIGATOIRES

31 Aout

21 Sept

12 Oct.

2 Nov

23 Nov

DERMATOLOGIE :

du 24 Février au 12 Décembre soins de 7h à 13h00

ORL :

En plus du matin ouverture

L'après-midi sur ces dates

du 24 Février au 12 Décembre soins de 7h à 13h00

Du 20 Avril au 09 Mai soins de 16h30 à 18h15

Dates de début

libres

VOTRE ORIENTATION doit figurer sur la prise en charge de votre caisse d'Assurance Maladie

1ère ORIENTATION

- RHN Rhumatologie
- DER Dermatologie ou AMB
- ORL Voies respiratoires

2ème ORIENTATION

- RHN Rhumatologie
- DER Dermatologie ou AMB
- ORL Voies respiratoires

DATE de CURE Durée : 18 jours, du lundi au samedi, jours fériés compris pendant 3 semaines. Au cas où l'établissement thermal serait déjà complet à la date de votre 1^{er} choix, veuillez indiquer une seconde date de début de cure.

1^{er} choix de date de cure :/...../ 2020

2^{ème} choix de date de cure :/...../ 2020

MEDECIN PRESCRIPTEUR

Nom et prénom

.....

Spécialité.....

Adresse.....

.....

Cp.....Ville.....

RESIDENCE DE CURE *Important*

Type de résidence:

- Famille
- Meublé
- Autres
- Hotel
- Domicile

INFORMATIONS PRATIQUES

AVANT LA CURE

RESERVATION : Cette demande doit être entièrement remplie et retournée dès que possible par courrier pour être traitée. **Le questionnaire de prise en charge rempli par votre médecin traitant doit être envoyé à votre caisse d'assurance maladie au plus vite.** Si vous avez une double orientation, elle doit obligatoirement figurer sur le questionnaire de prise en charge établi par votre médecin traitant.

HEBERGEMENT : l'établissement Thermal ne le gère pas. Renseignements auprès de l'**Office du Tourisme 04.76.89.10.27** et adressez-vous directement auprès de votre hôtelier ou logeur.

TRANSPORT : le service transport INTER CURE, indépendant de la station thermale, propose le transport de curistes par réseau de minicars, il dessert les principales agglomérations autour de Grenoble. Dans chacune des communes plusieurs arrêts seront effectués. L'horaire et le lieu précis de l'arrêt vous concernant, vous seront communiqués environ 2 jours avant le début de votre cure. Pour réserver cette prestation, il est indispensable de remplir la partie ci-dessous ACCOMPAGNEE D'UN CHEQUE D'ARRHES d'un montant de 40 € **par personne** à l'ordre de SARL PERRAUD. La confirmation de votre réservation de cure par l'Etablissement Thermal, valide votre demande éventuelle de réservation du transport. **Important : vérifiez la compatibilité de votre choix de date de cure avec la desserte de votre résidence.**

VISITE au MEDECIN: Elle est obligatoire et doit précéder votre planification de soins.

Ne pas oublier de prendre rendez-vous dès que possible avec le médecin de votre choix.

INSCRIPTION et PLANNING de SOINS (hors correspondances) : votre inscription ne peut être réalisée qu'après la visite de début de cure du médecin.

Pour limiter votre attente il est conseillé, si vous en avez la possibilité de l'anticiper jusqu'à 1 mois avant le début de votre cure.

▪ L'accueil est ouvert pour les inscriptions le lundi de 7 h à 16h00 et du mardi au vendredi de 8h à 16h00. Samedi de 8h à 13h00.

▪ Pour vos horaires de soins, munissez-vous des documents ci-dessous :

1. Accord de Prise en Charge de la sécurité sociale (Volet 2)
2. Attestation de la CMU si vous en bénéficiez
3. L'ordonnance du médecin avec les soins de cure
4. La Présente Réservation
5. Chèque pour règlement du ticket modérateur (part mutuelle ou complémentaire)

Attention : En cas de non présentation de l'accord de Prise en Charge un chèque de la totalité des frais vous sera demandé.



Dans l'éventualité d'une nécessité d'un accompagnement individualisé tout au long de votre cure, merci de prendre en considération que l'établissement n'est pas en mesure de vous mettre automatiquement à disposition un membre du personnel. Pour tout problème de mobilité, votre accompagnant sera autorisé à vous suivre au sein de l'établissement pendant toute la durée de votre cure et vous assister pendant vos soins

CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation sur l'année de la cure et selon les dispositions prévues à l'article 1590 du Code Civil « toutes arrhes de garantie versées restent définitivement acquises » et L131-1 du Code de la Consommation.

Il est possible de reporter les arrhes versées, en nous prévenant 3 semaines avant le début de la cure, sur une nouvelle période de séjour de la même saison, en fonction des disponibilités. De même si l'annulation est du seul fait de l'établissement thermal, le double des arrhes versées sera restitué.

LISTE DES MEDECINS DE LA STATION : Tous ces médecins sont conventionnés

Mme le Dr BOURGEOIS CLAVIER
Dermatologue 04 76 89 20 77
Dr REBUFFET
Rhumatologue 04 76 89 10 72

Dr CLAVIER
Voies Respiratoires O.R.L. 04 76 89 10 51
Mme le Dr TRANCA
Médecine Générale et Thermale 04 76 89 15 01

Mme le Dr PHEULPIN
Médecine Thermale 04 76 89 11 58
Dr SCHWEITZER
Médecine générale et thermale 04 76 89 10 54
Mme le Dr GOUT-BLANC
Médecine Thermale 04 76 89 41 64

RESERVATION TRANSPORT « INTER CURE »

Partie à remplir uniquement pour réserver le transport par navette « INTERCURE » Ne pas détacher Tel Inter Cure SARL PERRAUD : 04 76 01 10 61

Nom et Prénom tél.....

ADRESSE.....

Code du circuit choisi (dans la colonne 4 du dépliant INTER-CURE) : (Attention, ce code doit correspondre à votre date de début de cure ci-dessus)

Précisions importantes : nom de l'arrêt d'autobus le plus près de chez vous:.....

Arrhes : 40 € à l'ordre d'Inter-Cure à joindre obligatoirement pour toute réservation de navette.